

# PRIORITÉ À LA VIE QUOTIDIENNE

*Pour agir sur la vie quotidienne, il faut rétablir la confiance dans l'action publique. Chacun doit se sentir en sécurité dans l'espace public et retrouver la fierté de vivre dans une ville plus propre et plus belle. Nous refusons l'existence de « territoires abandonnés de la République » d'où se retireraient les services publics, dont la police municipale.*

## MESURE PHARE

### #1 – Une police municipale de proximité au service des habitants présente dans tous les quartiers

Doublement des moyens humains déployés sur la voie publique, pour atteindre un 1 agent pour 1 000 habitants : 40 policiers supplémentaires et 40 médiateurs ou éducateurs. Deux nouveaux commissariats de proximité (nord-ouest et sud) avec des policiers et des personnels formés pour accueillir les victimes de toutes les violences

Des policiers municipaux **formés et progressivement armés** pour agir dans l'ensemble des quartiers au service des habitants

### #2 – Une ville connectée au service de la propreté et de la civilité

- Ouverture d'un **centre de supervision urbaine 24h/24** (sur le modèle de Dijon et de Nantes) pour réagir rapidement en cas d'agression ou d'incident dans l'espace public, signaler les déchets et les tags, réguler l'éclairage public, prévenir le stationnement gênant ; déploiement de caméras (sous contrôle CNIL et sans technologie de reconnaissance faciale)
- **Application mobile éco-citoyenne Smart City** pour les infos du quotidien (transports, qualité de l'air, actualités locales) et une interaction rapide avec les services publics concernés

### #3 – Une ville verte, belle, qui respire

- **Une ville ombragée**, avec plus d'espaces végétalisés, la création de micro-forêts urbaines pour la biodiversité et la plantation d'un arbre pour chaque nouvelle naissance (au moins 2000 par an)
- **Un nouveau rapport à l'eau** avec une fontaine par place, des îlots de fraîcheur, la reconquête progressive par la piétonisation des berges de l'Isère et la remise à ciel ouvert du ruisseau du Verderet dans la ville

### #4 – Des projets urbains pour relier le Sud et le Nord de la ville

- **Un nouvel axe d'écodéveloppement Sud-Nord de GrandAlpes** (actuel Grand Place) à la Bastille
- **Rénovation et végétalisation d'une place par an** pour revivifier notre ville et ses commerces de proximité
- **Accélération du renouvellement urbain sur Villeneuve et Village Olympique**: priorité à l'attractivité résidentielle (en lien avec la carte scolaire), soutien aux copropriétés fragilisées et nouvelles aires de jeux dans les parcs

# FACE AUX INÉGALITÉS, INVESTIR DANS LA JEUNESSE

*La jeunesse de Grenoble est notre chance, la Ville doit investir dans son avenir. Grenoble sera un territoire de haute qualité éducative de la crèche au premier emploi stable. Nous accompagnerons les jeunes pour qu'ils développent leur potentiel en leur donnant les moyens de leur autonomie et en valorisant leurs engagements et leurs initiatives.*

## #5 – Agir dès les premiers pas

- Création d'au moins 200 places d'accueil en crèches collectives et familiales dans une logique de mixité sociale et d'inclusion des enfants en situation de handicap
- **Parcours éducatif 0-6 ans** associant crèches, écoles maternelles et associations, avec formation conjointe des professionnels, pour soutenir le développement des enfants (en particulier sur la maîtrise du français)

## MESURE PHARE

### #6 – Un service public local de réussite éducative pour tous

**Une même offre périscolaire** de qualité dans tous les quartiers, en partenariat avec l'éducation populaire

**Un accompagnement à la scolarité**, une aide gratuite aux devoirs, un accès à la culture et au sport, un droit généralisé aux loisirs et aux vacances

**Soutien à la fonction parentale** et réseau d'entraide entre parents et voisins

Amplification de la **rénovation et de l'entretien des écoles**

## #7 – Accompagner l'émancipation des jeunes

- **Portail numérique d'orientation et d'accès aux stages** de la 3ème à l'université en partenariat avec les associations et les entreprises du territoire
- **Plateforme solidaire d'emplois** et de missions de courte durée de qualité pour permettre aux jeunes de financer leurs petits projets (vacances, permis, loisirs...)
- **Un budget participatif pour financer les initiatives de jeunes**, géré à plus de 50% par les jeunes et des associations

## #8 – Vivre la ville par le sport

- **Diversification de l'offre sportive** dans tous les secteurs pour réduire les inégalités d'accès et de pratiques
- **Pass sport** (en fonction du quotient familial) pour financer les licences sportives et du matériel
- **Parcours sportif** dans les parcs de la ville
- Développement d'activités sportives « pleine nature » en famille par la mission Montagne
- Plan de **renovation des équipements sportifs** en concertation avec la métropole

## #9 – Rétablir une ambition culturelle

- **Plan Lecture ambitieux** avec création de brigades de lectures associant artistes et collégiens
- **Nouveaux parcours culturels** portés par les Maisons des Habitants
- **Programmation culturelle** renforcée pour les enfants pendant les vacances
- Ouverture d'une **ruche artistique**, lieu de création pour les artistes plasticiens
- Création d'un **Pôle de cultures urbaines** (pratiques, enseignement et valorisation) en lien avec le Conservatoire
- Mise à disposition d'un fond de matériel technique pour les associations et compagnies artistiques et **création d'un Fonds de solidarité et de garantie de l'emploi artistique**

# FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE, FABRIQUER LA VILLE POST CARBONE

*L'urgence climatique impose d'accélérer les transitions écologiques. Cela passe par des changements dans nos modes de vie et plus de sobriété. Mais fabriquer la ville post-carbone, c'est aussi l'opportunité d'investir dans les innovations scientifiques, techniques et industrielles. Pour refonder notre modèle de développement durable, Grenoble doit renouer avec l'alliance entre la recherche, l'université et les entreprises au service du développement par l'innovation et l'excellence scientifique. Pour renforcer l'attractivité économique du territoire, la priorité sera donnée à l'amélioration de la mobilité et à la qualité des transports.*

## MESURE PHARE

### #10 – Investir massivement dans les transports alternatifs et la mobilité électrique

**Nouvelle ligne de tram** vers le Grésivaudan, prolongation du tram E vers Pont-de-Claix, transport par câble sur la presqu'île

**Gratuité des transports en commun** pour les moins de 18 ans, les précaires, les étudiants boursiers et pour les plus de 70 ans. **Gratuité pour tous 10 weekends par an** pour soutenir le commerce de proximité

Gestion en temps réel de la qualité de l'air et de l'état de la circulation et **création de Zone à Faible Émission (ZFE)** pour sortir des véhicules polluants et du diesel en 2032 avec des mesures d'accompagnement économique et social adaptées

**Apprentissage du vélo** en milieu scolaire et périscolaire et poursuite du maillage sécurisé des pistes cyclables

Grenoble à l'avant-garde de la mobilité électrique : expérimentation d'une navette autonome à hydrogène entre Chavant et Porte-de-France

### #11 – Une ville exemplaire sur la transition écologique

- Grenoble première ville de France à voter un budget climatique de la ville (en tonnes de carbone) en même temps que son budget financier (en euros)
- Obligation d'étude d'impact environnemental pour les politiques publiques
- 100 % du parc de véhicules de la ville zéro émission de CO2 dès 2025

### #12 – Un développement économique au service des transitions écologiques

- **Soutien aux pépinières d'entreprises innovantes**, développement d'incubateurs et d'espaces de coworking: le dynamisme économique de Grenoble reposera sur l'innovation et l'excellence scientifique
- **Soutien aux commerces de proximité**: renforcement de l'animation et de l'attractivité, appui à la diversification, opposition au développement de nouvelles grandes surfaces commerciales
- **Ouverture d'un espace Totem de l'économie sociale et solidaire** pour réunir porteurs de projet, start-ups, accompagnateurs, financeurs, partenaires publics et privés
- **Plateforme de Responsabilité Sociale des Entreprises** pour stimuler coopérations et développement économique responsable

### #13 – Une alimentation 100 % éco-responsable

- **Pacte alimentaire territorial** avec les agriculteurs pour développer une alimentation locale, durable et accessible à tous
- **Développement de l'agriculture urbaine et des jardins partagés**. Création d'une légumerie en circuit-court
- **Suppression totale de l'usage du plastique et lutte contre le gaspillage alimentaire** dans tous les restaurants municipaux, crèches et écoles

# RENFORCER LES SERVICES PUBLICS POUR LA MIXITÉ SOCIALE ET LES SOLIDARITÉS

*Grenoble doit renouer avec sa tradition de solidarité et ses capacités d'innovation sociale. Chaque Grenoblois doit pouvoir être accompagné humainement, dans le respect de ses choix. Qu'il s'agisse des «accidents de la vie» comme la perte d'emploi, les ruptures familiales, des situations plus installées comme l'isolement des personnes âgées, la précarité des familles monoparentales ou la perte d'autonomie, la Ville doit proposer un accompagnement adapté. Pour lutter contre les replis sociaux et l'entre-soi, la mixité sociale, résidentielle et scolaire, sera remise au cœur des politiques publiques municipales.*

## MESURE PHARE

### #14 – Un Revenu de Base Local pour la dignité de tous

Nous créerons un **Revenu de Base Local (RBL)** pour les Grenoblois privés durablement de l'accès à un bien ou service essentiel (eau, électricité, alimentation, transports, santé, numérique...). Il reposera sur un **panier de biens et services locaux** distribué sous forme monétaire et/ ou en nature pour lutter contre toutes les précarités : logement, chauffage, tarification sociale de l'énergie et des transports, aides pour l'accès au sport et à la culture, paniers solidaires de fruits et légumes, épiceries sociales... L'accès au RBL se fera au sein des Maisons des habitants, à partir de plateformes et de professionnels dédiés

### #15 – Une nouvelle génération de Maisons des Habitants

- **Renforcement des Pôles de proximité** comme accueil unique regroupant tous les services publics et sociaux au sein des MDH
- **Nouveaux lieux de vie sociale et de lutte contre l'isolement** : implantation progressive dans toutes les MDH d'un café associatif/espace de convivialité, soutien aux lieux de vie sociale de proximité
- Renforcement des actions collectives contre toutes les formes de discriminations

### #16 – Les seniors acteurs de la cité

- **Plateforme de bénévolat dédiée à l'engagement des seniors** permettant la transmission de leurs savoirs et expériences
- **Création de logements à services partagés** pour favoriser le maintien à domicile
- **Renforcement du service social personnes âgées** en créant un véritable service de soutien aux aidants familiaux

### #17 – Un projet social pour la Métropole

- Nous proposerons que la **Métropole reprenne pleinement les compétences sociales du Département** pour une plus grande cohérence et une plus grande solidarité dans les politiques de logement et l'accompagnement humain, afin de permettre une **montée en charge de l'ambition de construction de logements sur Grenoble et la métropole** (objectif annuel de fin de mandat : 3 000 sur la métropole dont 1 000 sur Grenoble), en veillant à mieux répartir l'effort de solidarité urbaine. Nous amplifierons l'effort de réhabilitation du parc ancien et le programme MurMur sera étendu vers les rénovations thermiques en faveur des copropriétés modestes.
- Expérimentation du transfert de compétence de l'État pour l'hébergement d'urgence afin de **garantir aux personnes sans abri une prise en charge inconditionnelle** ; création d'une halte de nuit pour accueillir les personnes à la rue et évaluer leur situation. Nous coordonnerons la mise en place d'une plate-forme citoyenne d'hébergement et d'intégration des migrants.

# RENDRE LE POUVOIR AUX CITOYENS POUR RÉTABLIR LA CONFIANCE

*La clé de la réussite des transitions écologiques et solidaires tiendra dans notre capacité collective à inventer de nouvelles formes d'échanges entre élus, citoyens et acteurs locaux. Au quotidien, dans les quartiers, pour toutes les grandes orientations, nous nous engageons à écouter, prendre en compte les expressions de toutes et tous, en échangeant aussi avec les Unions de quartier et les Conseils citoyens valorisés. Les politiques publiques seront évaluées de façon participative, avec une garantie de transparence via la Commission locale du débat public.*

## MESURE PHARE

### #18 – Un référendum local chaque année

Nous créerons **une commission locale du débat public**, garante de la transparence et de l'évaluation des démarches participatives et chargée de la **répartition plus équitable des budgets participatifs entre les quartiers**, composée en majorité de citoyennes et citoyens tirés au sort et de personnalités désignées par tous les groupes politiques du conseil municipal. Elle proposera un point de **débat en ouverture de chaque conseil municipal** et préparera au maximum trois questions par an qui seront soumises au vote des Grenoblois par référendum

### #19 – Une plateforme collaborative d'interpellations et de projets

- Un **nouvel espace de propositions et d'initiatives citoyennes**
- **Budgets participatifs rééquilibrés par secteurs**, sur la ville et dans la Métropole
- Démocratie locale revivifiée par la création d'un **statut de « bénévole associatif grenoblois »** qui permettra de créditer des avantages en fonction de l'engagement

### #20 – Une politique de transparence et de responsabilité

- Élus qui signent un **engagement éthique** (Charte Anticor)
- **Élus qui s'engagent à une transparence** dans leurs revenus et patrimoine
- **Élus adjoints pour tous les secteurs** et un adjoint chargé de la déontologie et de la médiation, sans cumul de mandats entre exécutifs de collectivités locales
- **Projets participatifs chiffrés et financés**
- **Évaluation labellisée Développement Durable des politiques publiques**